

DÉPARTEMENT DES LANDES
BEYLONGUE
COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 11 JUILLET 2018

Convocation du 7 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit et onze juillet à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NOUGARO Dominique, Maire.

Présents : NOUGARO Dominique, BAYLE Christine, BROUCH Jean-Marc , DANTHEZ Céline, DECAUDAIN Monique , MARION Karine , MORLAES Olivier , QUENTEL Chantal

Absent : HARDY Grégory

Secrétaire de séance : BAYLE Christine

Ordre du jour

- **Approbation compte-rendu Conseil du 6 juin 2018**
- **CCPT délibération prise de compétence LAEP
(Lieu d'Accueil Enfants Parents)**
- **Zonage Assainissement Collectif : compte-rendu réunion juin 2018**
- **Calage réunion bilan / réunion publique projets commune**
- **SOLIHA : projet "presbytère"**
- **École : travaux à engager (mise en conformité)**
- **Recensement dégâts orage**
- **Questions diverses**

COMPTE-RENDU CONSEIL

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 6 juin 2018 .
Approbation à l'unanimité des présents et signature .

CCPT DÉLIBÉRATION PRISE DE COMPÉTENCE LAEP (LIEU D'ACCUEIL ENFANTS/ PARENTS)

Présentation des LAEP (Lieux d'Accueil Enfants Parents) lieux inspirés par les "Maisons vertes " créées en 1979 par Françoise Dolto . Ils offrent un espace d'accueil et de soutien à la parentalité . (cf ci-dessous)

Favoriser le lien entre parents et enfants

Les LAEP sont des espaces particulièrement pertinents pour favoriser la qualité du lien d'attachement entre les parents et les enfants et permettre à l'enfant de se construire dans de bonnes conditions. Ils participent à cet objectif en développant une approche particulière de l'accompagnement précoce de la fonction parentale, basée sur l'écoute et l'échange autour du lien familial et social

Se rencontrer, échanger

C'est un lieu de rencontre, d'écoute, d'échanges, de détente et de parole où sont accueillis conjointement l'enfant de moins de 6 ans et son parent, ou l'adulte qui l'accompagne (parent, futurs parents, grand parent...).

Être accueilli par des professionnels

L'accueil est assuré par des professionnels et/ou des bénévoles formés, garants des règles spécifiques à ce lieu.

Accompagner l'enfant vers l'autonomie

Cet espace dédié à l'accompagnement à la parentalité permet d'aborder les notions de liens, de relation et de séparation symbolique en aidant l'enfant à acquérir son autonomie en toute sécurité en présence de son parent.

Trouver sa place

C'est un lieu de lien social, paisible, plaisant, sécurisé et spécialement aménagé.
Il permet une vie sociale dès la naissance, où chacun trouve sa place, et où la compétence de tous est reconnue.

Partager les expériences

Les parents, parfois très isolés devant les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants, peuvent partager avec d'autres et ainsi trouver leurs propres solutions (à leurs questions)

La CCPT se propose de prendre une 15^e compétence facultative intitulée :
 « création et gestion des lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) » entraînant une modification des statuts de la Communauté des Communes soumise à délibération .

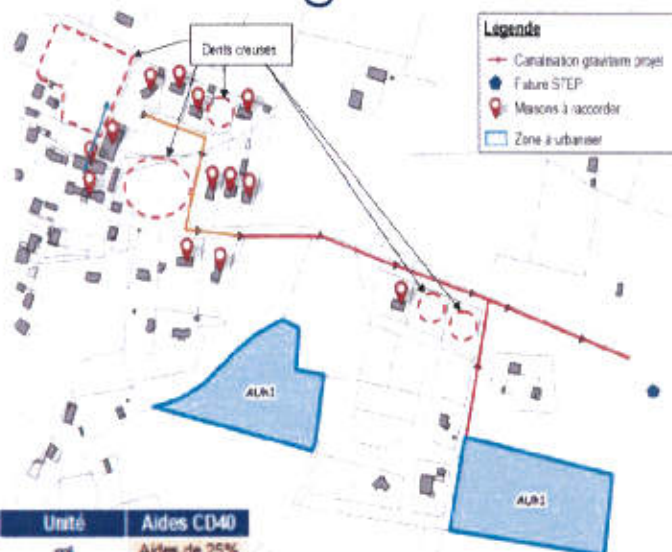
Par vote à l'unanimité des présents , le conseil municipal se prononce favorablement pour cette modification des statuts suite à la nouvelle prise de compétence.

ZONAGE ASSAINISSEMENT COLLECTIF : COMPTE-RENDU RÉUNION JUIN 2018



ETUDE DE SCENARII

• Scénario 2 – Secteur Est du bourg



Beylongue - Scénario 2 - Coûts en € HT	Qté	Unité	Aides CD40
Réseau de collecte	800	m	Aides de 25% pour un coût plafond de 7 500 € par brcht
Branchements existants	13	u	existant-futur
Branchements futurs	24	u	-
Poste de refoulement	0	u	Eligible
Coût des travaux et des études (hors honoraires SYDEC)		170 919 €	
Coût au branchement existant		13 148 €	
Coût au branchement existant-futur		4 619 €	
Aides envisageables totales de la part des financeurs		42 730 €	42 730 €
Montant total de l'opération		181 019 €	
Part de la collectivité (35% du montant de l'opération)		63 357 €	
Part SYDEC (65% du montant de l'opération)		117 662 €	
Aides envisageables totales de la part des financeurs		42 730 €	
Part SYDEC après déduction des aides		74 932 €	

L'étude s'oriente actuellement vers un scénario privilégiant un réseau de collecte sur l'est du bourg .

CALAGE RÉUNION BILAN / RÉUNION PUBLIQUE PROJETS COMMUNE

Vendredi 20 juillet à 20 h .

SOLIHA : PROJET "PRESBYTÈRE"

Venue programmée de Mr Péio Ilharramounho le mardi 10 juillet à 9 heures 30 pour visiter l'ancien presbytère et lancer une étude de réhabilitation et de transformation en logements .

	BON DE COMMANDE POUR UNE ETUDE DE FAISABILITE	FE.ST.25.A
		Date d'application : 03/03/16
		Page 1 sur 1

Il s'agit d'un conseil neutre et objectif permettant de définir les conditions de réhabilitation d'un logement ou immeuble.

Nos techniciens réaliseront une visite sur site qui permettra de définir les travaux à réaliser au regard des spécificités du bâti ainsi que la typologie des logements produits.

Le projet sera chiffré et sa faisabilité analysée financièrement.

Cette approche intègre également une analyse énergétique du bâtiment ainsi qu'une projection des gains énergétiques possibles.

Documents remis à la commune :

- un descriptif sommaire des travaux à réaliser,
- une estimation du coût des travaux à partir de ratios,
- une estimation des subventions et des loyers,
- une analyse énergétique.

ÉCOLE : TRAVAUX À ENGAGER (MISE EN CONFORMITÉ)

Sécurité école rapport 2018

- une signalétique incendie réglementaire comprenant le plan d'intervention et le plan d'évacuation mis à jour compte tenu des travaux réalisés, ainsi que la matérialisation du point de rassemblement (devant le portail de l'école).
- faire contrôler les BAES (les blocs autonomes de sécurité), qui ne fonctionnent plus.
- placer des étiquettes de signalement pour les extincteurs, y compris dans la salle des fêtes, et les dégager de tout encombrement (salle des fêtes).

- placer un pictogramme "armoire électrique" sur l'armoire électrique à l'entrée dans l'école.
- poser une signalétique "produits d'entretien" sur le local. Faire de même avec les toilettes "pour personne à mobilité réduite".
- acheter une poubelle avec couvercle pour éviter les contaminations près du lavabo, ainsi que pour la trousse à pharmacie : des pansements adhésifs hypoallergiques et compressifs, un filet à pansement, un thermomètre frontal et une lampe de poche.
- faire l'acquisition d'un registre de sécurité, placé dans une boîte métallique rouge aussi, et identifiée "registre de sécurité".
- aménager les toilettes pour adultes avec une porte qui ferme à clé au fond de la cuisine.
- faire apposer des films de protection pour le vitrage de la classe (dans le cadre du PPMS attentat/intrusion).
- si possible, fermer l'ouverture qui surplombe la porte du local/cuisine pour que les vapeurs ne s'échappent pas.
- faire parvenir le DTA (dossier technique amiante) prévu par la réglementation.

La majorité des interventions a été réalisée en régie (signalétique , petits ajustements) . Restent à acheter et mettre en place le registre sécurité et le fim anti-intrusion .

Les BAES de la salle ont été contrôlés .

Pour le diagnostic amiante , il concerne les bâtiments ayant un permis de construire antérieur à 1997; l'école ayant été refaite en 2003 , il me semble que le DTA (dossier Technique Amiante) n'est pas nécessaire (à confirmer)

RECENSEMENT DÉGÂTS ORAGE

Copie du mail envoyé aux services préfectoraux concernant les dégâts causés par les intempéries

La commune de Beylongue a été victime le lundi 21 mai , en soirée , d'un orage stationnaire particulièrement violent (avec des cumuls de précipitations de 60 à 120 mm) et de fortes chutes de grêle , entraînant des coulées d'eau et de boue .La configuration de la commune , avec peu de pentes , et la localisation du phénomène dans une zone peu peuplée , ont fait que les habitations ont pas ou peu souffert . L'essentiel des dégâts se porte sur une forte abrasion des chemins cailloutés d'accès aux maisons .

Est-il envisageable , dans le cadre de ce recensement , que soit pris en compte à la fois le type de dégâts constatés et la date auquel ce phénomène climatique est intervenu (à savoir en amont de la période du 31 mai au 14 juin)

Vous trouverez en pièces jointes des documents aidant à mesurer l'ampleur de l'événement .

En vous souhaitant bonne réception

Cordialement

D.Nougaro , maire de Beylongue

En attente d'une réponse ...une estimation a été faite concernant l'abrasion de certains chemins par le dévalement des eaux pluviales . Le document récapitulatif a été fourni aux services de la préfecture en annexe du courrier sus-dit .

QUESTIONS DIVERSES

NUMERUES

-Depuis le 1er Juillet 2018, pour une meilleure prise en charge de ce dossier et ainsi éviter les retards dans le traitement, l'AML et le CDG40 nous proposent de nous adresser directement au service PCS, adresse mail : pcs@cdg40.fr , numéro de téléphone 05.58.85.81.60.

VENTE DE BOIS

Coupe d'éclaircie

Parcelles D149, D 150, D 151 (Bel-Air) Soumises à l'ONF

Les prix unitaires sont arrêtés comme suit :

ESS	PRODUITS	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	VALEUR ESTIMATIVE
P.M	Mobilisation/commerce bois TRITURATION RESINEUX 37	M3A	180.00	18.12 €	3.261,60 €
			TOTAL		3.261,60 €

Les paiements de l'acompte éventuel seront effectués conformément aux modalités de règlement indiquées sur la facture.

A MONT DE MARSAN , le 25 Juin 2018
LA RESPONSABLE COMMERCIALISATION DES BOIS

Copie pour information à :

M. le Maire
L'ARC
Le RUT

D. LAFITTE

SIG. ALPHABET

L'ordre du jour étant épuisé , mr le maire lève la séance à 23 h .

Signatures

[Signature]
[Signature]
[Signature]

[Signature]
[Signature]

[Signature]

